Document generated on 05/09/2025 10:54 a.m.

Globe
Revue internationale d'études québécoises

La grande absente. La société civile au coeur des changements de la Révolution tranquille

The Great Absent One. Civil Society in the height of changes brought by the Quiet Revolution

Luc Turgeon

Volume 2, Number 1, 1999

Relire la révolution tranquille

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1000090ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1000090ar

See table of contents

Publisher(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (print)
1923-8231 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Turgeon, L. (1999). La grande absente. La société civile au coeur des changements de la Révolution tranquille. *Globe*, *2*(1), 35–56. https://doi.org/10.7202/1000090ar

Article abstract

This article interprets the Quiet Revolution, allowing for an insight into the Quebec population's relatively massive support of the Lesage government reforms. Based on a theory which states that civil society is a public sphere of interaction, this article aims at demonstrating that the Quiet Revolution constitutes the result of a reorganization of civil society during the Duplessis regime. The modifications made to civil society at this time present themselves through different aspects which foresee the major transformations of the 1960's: disassociation of the church from institutions, renewal of language, and setting up a new political culture based on notions of autonomy and participation.

Tous droits réservés © Globe, Revue internationale d'études québécoises, 1999

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

La grande absente. La société civile au cœur des changements de la Révolution tranquille

Luc Turgeon
Institut d'études politiques de Paris (France)

Dans l'avant-propos à *l'Ancien régime et la Révolution*, Tocqueville jugeait que l'ampleur du séisme que fut la Révolution française avait nuit à l'examen minutieux de l'Ancien Régime qui l'avait précédée. Il regrettait en particulier la disposition de plusieurs de ses contemporains à ne retenir de cette dernière période que ce qui «brillait à sa surface», occultant par le fait même les «racines» de la société qui devait naître de la Révolution[1]. Bien que plus modeste dans sa portée, la Révolution tranquille semble avoir eu au Québec les mêmes effets que la Révolution française dans l'imaginaire collectif. Malgré de nombreuses publications et les témoignages d'un nombre considérable d'acteurs de l'époque, l'importance de la Révolution tranquille comme mythe fondateur d'une nouvelle société québécoise nuit à l'étude détaillée de cette «grande noirceur», sorte d'Ancien régime pour plusieurs analystes, dont on ne retient trop souvent que les éléments qui brillaient à sa surface.

En insistant sur la rupture que représente la Révolution tranquille plutôt que sur les liens qui l'unit à la période précédente, la collectivité québécoise a privilégié ce que Jocelyn Létourneau qualifie

---

[1] Alexis de Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution*, Paris, GF-Flammarion, 1988, pp. 88-90.

Luc Turgeon, «La grande absente. La société civile au cœur des changements de la Révolution tranquille», *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 2, no 1, 1999.

de «grand récit de la technocratie»[2]. Elle s'est ainsi coupée d'une interprétation de cette période charnière de l'histoire du Québec qui favoriserait l'étude de la transformation des rapports entre l'État et la société, pour privilégier l'histoire événementielle ou encore cette simplification théorique à caractère normatif qu'est la division entre tradition et modernité[3]. Critiquant l'interprétation du Québec des années cinquante mise de l'avant par certains intellectuels de sa génération, Léon Dion affirme à la manière de Tocqueville :

> Rivés à la critique, trop de nouveaux intellectuels consacrent la portion congrue à l'analyse d'une société pourtant en pleine évolution. Il se trouve bien peu de traces dans leurs écrits d'une conscience de cette évolution. Leur esprit se fixe ailleurs, là où tout croupit dans l'immobilisme. Pourtant, que d'expériences authentiquement démocratiques furent vécues durant les années cinquante, depuis les institutions coopératives, le Mouvement Desjardins, les syndicats, les professions, les associations d'affaires et les chambres de commerce, jusque dans des facultés universitaires[4].

Il nous semble ainsi essentiel de revoir les outils conceptuels qui puissent nous permettre de réinterpréter la nature de cette Révolution tranquille. Il nous importe plus particulièrement d'intégrer définitivement dans cette trame de l'histoire du Québec cette grande absente qu'est la société civile. La modification des coalitions tout comme des oppositions, de même que la création de nouvelles représentations du monde au sein de différentes couches de la société civile ont en effet été longtemps ignorées de l'analyse du passage de la régulation libérale sous Duplessis à la régulation

---

[2] Jocelyn Létourneau, «Québec d'après-guerre et mémoire collective de la technocratie», *Cahiers Internationaux de sociologie*, vol. 90, 1991, pp. 67-91.

[3] Sur les principaux concepts utilisés depuis les années 1960 pour interpréter la Révolution tranquille, voir Claude Couture, «Discours sur la modernisation sociale au Canada français : effets pervers et transmission de la culture anglo-américaine», *Études canadiennes*, no 41, 1996, pp. 129-144.

[4] Léon Dion, *Québec, 1945-2000. Tome 2. Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 409-410.

providentialiste qui s'amorce au début des années 1960. La plupart des spécialistes de la Révolution tranquille ont principalement insisté sur les pressions d'une nouvelle classe moyenne pour expliquer la modification de la régulation politique et sociale[5], ou encore sur le rôle d'une avant-garde intellectuelle et artistique dans la décléricalisation de la société et la transformation des contours de l'exercice démocratique[6]. Dans les deux cas, la Révolution tranquille se présente d'abord sous les traits d'une action de l'État sur la société civile afin de modifier les fondements de la solidarité sociale et une culture politique jugée conservatrice, voir passéiste.

L'objet de ce texte est à la fois de montrer les limites et les failles d'une telle approche, et de poser les jalons d'une ré-interprétation de la Révolution tranquille qui prendrait en considération l'influence des transformations au sein de la société civile dans les bouleversements profonds qu'a connu le Québec de cette période. Nous tenterons de démontrer en particulier que la Révolution tranquille, si elle est effectivement menée par une élite technocratique, n'en demeure pas moins une adaptation de l'appareil gouvernemental à des modifications survenues au sein de la société civile. La première partie de cet article sera ainsi consacrée à une brève critique des interprétations de la Révolution tranquille telles quelles ont été formulées par certains sociologues québécois, en particulier Hubert Guindon, Marcel Rioux et Guy Rocher. Nous explorerons par la suite une méthode permettant de penser les transformations sociales à partir d'une théorie de la société civile comme espace public d'interaction. Enfin, nous appliquerons ce cadre théorique à la période précédent la Révolution tranquille pour constater si les

---

[5] Voir, par exemple: Hubert Guindon, *Québec Society. Tradition, Modernity and Nationhood*, Toronto, University of Toronto Press, 1988, 180p.; Kenneth McRoberts, *Quebec. Social Change and Political Crisis*, 3e édition, Toronto, McClelland and Stewart, 1989, 530p. et Marc Renaud, «New middle class in search of social hegemony» dans Alain-G Gagnon [éd.], *Québec. State and Society*, Toronto, Metheun, 1984, pp. 150-185.

[6] Mentionnons entres autres : Fernand Dumont, *La Vigile du Québec*, LaSalle, Hurtubise HMH, 1971; Marcel Rioux, «Sur l'évolution des idéologies au Québec» reproduit dans Gérard Boismenu, Laurent Mailhot et Jacques Rouillard [éd.], *Le Québec en textes. 1940-1980*, Montréal, Boréal Express, 1980, pp. 128-134 et Guy Rocher, *Le Québec en mutation*, Montréal, HMH Hurtubise, 1973, 345p.

transformations survenues au sein de la société civile dans le Québec de l'après-guerre peuvent expliquer la nature des bouleversements politiques et sociaux du début des années 1960.

Les limites d'une sociologie «statocentrée»

La Révolution tranquille marque dans l'imaginaire collectif la genèse d'une nouvelle société moderne, ouverte sur le monde et empreinte de ces grands idéaux que sont la démocratie, le pluralisme et la raison. Elle représente pour ceux qui l'ont vécu la victoire du progrès sur le conservatisme, le passage du moyen âge obscurantiste aux lumières apportées par une nouvelle classe politique, l'équipe du tonnerre et les grands mandarins de l'époque, soucieux de faire du Québec une société similaire à ces idéaux-types de la modernité qu'auraient constitué la France, les États-Unis ou encore l'Ontario [7]. Les réalisations du Parti libéral de Jean Lesage, qui conduisirent cette période de grands bouleversements de 1960 à 1966, sont bien connues. Elles tournent autour de trois grands pôles: la mise en place de nouveaux programmes sociaux, la création d'organismes de développement économique et la réorganisation de l'administration publique.

Confrontés à ces changements qu'ils avaient appelé de tous leurs vœux, participant parfois à cette grande épopée par l'entremise de commissions d'enquêtes, les sociologues québécois des années 1960 et 1970 ont offert une interprétation de la période qui se présente le plus souvent sous la forme d'une pièce en trois actes [8]. Dans un premier temps, la société canadienne-française de la période «pré-révolutionnaire» se caractérise par un net décalage entre des

---

[7] Les allusions au Moyen âge ou à l'Ancien régime sont fréquents dans les écrits des intellectuels de cette époque. Guy Rocher affirme entre autre que le goût d'indépendance individuelle et collective a longtemps été «sous la couverture d'institutions et de modes de pensée de style médiévale» dans *Le Québec en mutation, op. cit.*, p. 28.

[8] Ce résumé succinct d'une certaine sociographie québécoise s'inspire en particulier des travaux de Hubert Guindon, Marcel Rioux et Guy Rocher mentionnés précédemment.

structures sociales en bouleversement sous l'effet de l'industrialisation et de l'urbanisation, et une représentation du monde marquée par des valeurs préindustrielles associées au monde rurale (la défense des traditions et de la religion). Ensuite, une intelligentsia urbaine et éduquée de même qu'une avant-garde artistique (les signataires du Refus global) ou prolétaire (les grévistes d'Asbestos) contestent la prédominance de cette idéologie de conservation qui est à leur avis responsable du «retard pris par le Québec dans presque tous les domaines de l'activité humaine [9].» Finalement, cet ensemble de valeurs archaïques s'effondre à l'occasion de la Révolution tranquille. Cette dernière marque ainsi le passage de la société traditionnelle à la société moderne sous l'impulsion d'une nouvelle élite technocratique, cette nouvelle classe moyenne à la base des analyses de Hubert Guindon. Prenant en main les rênes de l'État, cette nouvelle élite politique poursuit une politique de rattrapage des autres sociétés occidentales à laquelle adhère la population en se convertissant à l'idéologie du changement[10].

L'historiographie et la sociographie des années 1980 et 1990 ont démontré les nombreuses failles de ce type d'interprétation. Elles nous ont appris que le Québec de la période qui précède la Révolution tranquille, loin d'être un ensemble monolithique enfermé dans les affres d'un traditionalisme unique en occident, est une société plurielle où s'affronte différentes représentations du monde[11]. D'autres spécialistes de la période ont quant à eux remis en question l'importance à cette époque de la nouvelle classe moyenne[12], l'absence d'organisations populaires en mesure d'avoir un impact

---

[9] Marcel Rioux, «L'idéologie de rattrapage», *op. cit.*, p. 132.

[10] Marcel Rioux, *Un peuple dans le siècle*, Montréal, Boréal, 1990, p. 71.

[11] Voir entre autre Gilles Bourque, Jules Duchatel et Gilles Beauchemin, *La Société libérale duplessiste*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1994, 435p.; Claude Couture, *Le Mythe de la modernisation du Québec*, Montréal, Éditions du Méridien, 1991 et Marcel Fournier, *L'Entrée dans la modernité. Science, culture et société au Québec*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986.

[12] Voir William D. Coleman, *The Independence Movement in Quebec, 1945-1980*, Toronto, University of Toronto Press, 1984, 274p.

politique[13] ou encore le soi-disant consensus des intellectuels dans leur opposition à l'idéologie de conservation[14]. Trop peu d'auteurs ont cependant souligné le caractère «statocentré» de la conception du changement social mise de l'avant par la sociographie québécoise de cette époque[15]. Enfermée dans son schéma tradition/modernité, elle est en effet incapable de penser le passage d'une forme de régulation socio-économique à une autre sans avoir recours à l'idée d'une élite volontariste agissant à partir de l'État dans l'optique de faire du Québec une société moderne, ou encore afin de satisfaire ses propres intérêts de classe. Une telle approche ne permet cependant guère de comprendre pourquoi une population, enfermée dans une mentalité d'Ancien régime, se convertit en si peu de temps au progressisme et en vint à appuyer le projet du gouvernement Lesage d'intégrer le secteur social à la mission de l'État. Comme l'affirme Gérard Bouchard, «on ne s'est pas assez étonné peut-être de ce que la Révolution tranquille ait été acceptée aussi instantanément et aussi massivement par la société québécoise[16].»

L'emphase que met cette sociographie sur l'importance d'une nouvelle élite volontariste ne peut guère nous permettre de comprendre cet aspect essentiel en démocratie qu'est la légitimité: celle que pouvait avoir le gouvernement duplessiste en regard de larges secteurs de la population ou encore celle qu'allait obtenir le gouvernement libéral dans sa volonté de transformer l'État québécois. Or, comme l'affirme Claus Offe, le pouvoir politique ne peut s'exercer

---

13 Voir Jean-Pierre Collin, *La Ligue ouvrière catholique canadienne, 1938-1954*, Montréal, Boréal, 1996, 253p.

14 Voir Xavier Gélinas, «La droite intellectuelle et la Révolution tranquille : le cas de la Revue *Tradition et Progrès*, 1957-1962», *The Canadian Historical Review*, vol. 77, no 3, septembre 1996, pp. 353-387.

15 Jocelyn Létourneau, à qui nous empruntons ce terme, écrit : «Voilà pourquoi elles on été, en bonne partie une histoire et une sociologie de l' «État-Moi» collectif, une histoire et une sociologie continûment édifiées sur une histoire et une sociologie statocentréees» . Jocelyn Létourneau, «Le Québec moderne. Un chapitre du grand récit collectif des Québécois», *Revue française de science politique*, vol. 42, no 5, octobre 1992, p.773.

16 Gérard Bouchard, «Une nation, deux cultures», dans Gérard Bouchard [éd.], *La Construction d'une culture. Le Québec et l'Amérique française*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 41.

que si son titulaire prend en considération la nature du tissu social auquel il est redevable :

> Le champ potentiel de décision des élites politiques est en effet déterminé par des forces sociales qui influencent, à un niveau beaucoup moins visible, les opinions et les perceptions de la réalité des dirigeants politiques - et donc les alternatives qui sont possibles lors des prises de décision politiques et les conséquences à attendre de chacune de ces alternatives. C'est à ce niveau que se déterminent l'ordre du jour politique ainsi que la priorité relative accordée aux différentes questions politiques et aux différentes solutions à y apporter, ou que se décide la solidité des alliances et des compromis[17].

En insistant presque uniquement sur ce que Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin qualifient d'idéologie théorique[18], à savoir le discours officiel d'une élite cléricale qui cherchait à reproduire son pouvoir dans l'État libéral, les spécialistes des sciences sociales de cet époque ont banalisé, voir occulté l'importance du discours et des actions de fractions importantes de la société québécoise qui, de façon consciente ou non, contribuaient à modifier les rapports de force nécessaires au maintien en place de cette élite politique ou religieuse. On tentera de montrer que la théorie de la société civile peut nous permettre de prendre en considération ce mouvement de transformation de la dynamique sociétale à la source des nombreux bouleversements politiques et culturels de la première moitié des années 1960.

---

[17] Claus Offe, «De quelques contradictions de l'État-providence moderne» dans Claus Offe, Yves Sintomer et Didier Le Saout [éd.], *Les Démocraties modernes à l'épreuve*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 94-95.

[18] Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin, *La Société libérale duplessiste*, *op. cit.*, p. 35.

La société civile comme espace public d'interaction

Remis à l'avant-scène du monde intellectuel suite à la chute du mur de Berlin, le concept de société civile est l'objet de multiples définitions, de nombreux débats, voir même d'intenses interrogations sur sa pertinence. Certains auteurs affirment que cette redécouverte de la société civile, pour intéressante qu'elle puisse être pour l'histoire intellectuelle, ne doit pas cependant nous faire oublier la difficulté de l'utiliser à des fins de compréhension empirique et/ou historique [19]. Prenant en considération ces critiques, plusieurs sociologues et politologues ont tenté depuis de dégager le concept de ses aspects normatifs ou idéalistes, afin de lui donner des fondations sociologiques pouvant lui permettre de jouer un rôle important dans les débats empiriques et théoriques en science sociale[20]. Ces avancés théoriques ont permis principalement d'aller au-delà de la vision simpliste de la société civile comme un ensemble d'organisations sociales en opposition avec l'État.

La société civile correspond plutôt à cet espace de la vie en société, situé entre l'État d'un côté et les structures de la sphère privée de l'autre, -et à l'extérieur du marché-, où les citoyens entrent en interaction de façon directe (par l'entremise de regroupements associatifs) ou indirecte (en confrontant leurs idées par l'intermédiaire de moyens de communications). Elle correspond ainsi à l'ensemble des relations sociales et aux communications entre citoyens [21]. Sont présents dans cet espace d'interactions à l'extérieur de l'État

---

[19] Pour une critique du concept, voir Krishan Kumar, «Civil society : an inquiry into the usefulness of an historical term», *British Journal of Sociology*, vol. 44, no 3, septembre 1993, pp. 375-395 et Keith Tester, *Civil Society*, Londres, Routlegde, 1992, 187p.

[20] Voir, par exemple : Jeffrey C. Alexander, «Introduction. Civil Society I, II, III : Constructing an Empirical Concept from Normative Contreversies and Historical Transformations», *Real Civil Societies*, Londres, Sage, 1998, pp. 1-19.; John A. Hall [éd,], *Civil Society : History, Theory, Comparison*, Cambridge, Polity Press, 1995, 336p. et Thomas Janoski, *Citizenship and Civil Society*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, 316p.

[21] Christopher G.A. Bryant, «Civic Nation, Civil Society, Civil Religion», *Civil Society: History, Theory, Comparison*, *op. cit.*, p. 145.

l'ensemble des groupes qui opèrent de façon autonome, suivant une libre mobilisation de citoyens, et dont les actions publiques contribuent à façonner des représentations d'une société donnée: les mouvements religieux, écologistes et étudiants; les associations culturelles, sportives, et de loisirs; les médias indépendants de l'État, les groupes de pression , les mouvements de citoyens et les partis politiques. Les notions d'autonomie, de communication, d'association et de civilité permettent de mesurer l'état d'une société civile à une époque particulière et dans un contexte précis. Nous pourrons parler ainsi d'une société civile forte lorsque cette dernière est en mesure d'assurer une coexistence pacifique et un pluralisme balancé entre ses différentes composantes, tout en résistant à d'éventuelles interventions abusives de l'État[22]. Une société affichera un haut degré de civilité quand les modes d'action utilisés par les différentes organisations fonctionnelles ou territoriales de la société civile sont le fruit de délibérations entre les différents membres plutôt que de l'imposition arbitraire par la majorité ou par des éléments dominants[23].

Dans la mesure où la société civile est composée d'une multitude de regroupements associatifs ou médiatiques aux intérêts les plus divers, parfois en opposition, nous ne pouvons affirmer cependant qu'un rôle social ou politique particulier entre l'État et le marché lui incombe, ou encore qu'elle possède un projet normatif qui lui soit propre[24]. De plus, loin d'être indépendante de l'État ou encore du marché, la société civile est en partie structurée, modifiée par ces deux sphères. Les législations de l'État par exemple peuvent limiter ou encore faciliter la création de regroupements associatifs. La répartition de la richesse dans une société fait en sorte que certaines institutions de la société civile sont plus puissantes que d'autres possédant un capital économique moindre. Ces mises au point étant

---

[22] Nicos Mouzelis, «Modernity, Late Development and Civil Society», *Civil Society: History, Theory, Comparison*, *op. cit.*; pp. 225-226.

[23] Laurence Withehead, «Bowling in the Bronx: The Uncivil Interstices Between Civil and Political Society», *Democratization*, vol. 4, no 1, printemps 1997, pp. 104-105.

[24] Sur les débats, en particulier en France, quant à la possibilité de faire jouer un rôle politique à la société civile, voir Dominique Colas, *Le Glaive et le fléau. Généalogie du fanatisme et de la société civile*, Paris, Grasset, 1992, 381p.

fait, nous croyons tout de même qu'une étude détaillée de la modification des réseaux, des discours et des formes d'action au sein même de la société civile peut nous permettre de saisir le passage d'une forme de régulation socio-économique à une autre.

Si la distribution des pouvoirs entre les acteurs étatiques ou encore économiques influence la structuration de la société civile, l'inverse est également le cas. En fait, comme espace public d'interaction, la société civile constitue dans une démocratie cette sphère qui permet au citoyen d'avoir un rapport au monde et dans le monde. Rapport au monde dans la mesure où c'est en partie au sein de la société civile que se constitue l'opinion publique, les schèmes culturels et les modes d'action qui donnent un sens à l'appartenance à une entité politique. C'est au sein de cette société civile qu'émergent, par l'entremise de différents moyens de communication, des revendications, des tendances, des visions du futur d'une communauté, qui indiquent aux gouvernants la marge de manœuvre dont ils disposent dans l'application de leurs politiques publiques. Rapport dans le monde par la suite, puisque c'est au sein du réseau associatif de la société civile que les citoyens peuvent non seulement militer ou intervenir politiquement, mais également participer à ces dialogues entre citoyens qui permettent à la longue de développer des coalitions d'intérêts comme de sympathies essentielles à la démocratie[25]. Si la société civile ne joue pas un rôle politique précis compte tenu des intérêts différents qu'elle arbore, elle demeure tout de même un élément d'analyse essentiel pour comprendre les modifications aux formes de l'État. En effet, c'est au sein de la société civile que se forme des consensus, des coalitions et des rapports de force qui limitent le champ d'action de gouvernants soucieux de donner un caractère légitime à leurs opérations. Comme le suggère Anne Légaré et Nicole Morf, l'émergence d'une nouvelle forme d'État doit être compris comme «étant organiquement liée à des transformations dans

[25] Nous nous inspirons ainsi de Tocqueville qui affirmait : «Le despotisme, loin de lutter contre cette tendance [l'individualisme], la rend irrésistible, car il retire aux citoyens toute passion commune, tout besoin mutuel, toute nécessité de s'entendre, toute occasion d'agir ensemble; il les mure pour ainsi dire, dans la vie privée.» Dans *L'Ancien régime et la Révolution*, *op. cit.*, p. 93.

l'organisation de la société et non à des transformations à l'appareil d'État ou aux seuls intérêts qui le contrôlent[26].

On tentera de démontrer dans les prochaines parties, que la Révolution tranquille fut rendue possible par une mutation de la nature des interactions au sein de la société québécoise qui tendaient à favoriser les valeurs d'autonomie, de communication, de solidarité et de civilité propres à une société civile forte, et essentielles au passage à l'État-providence. Il ne s'agit pas d'affirmer que la société civile au Québec émerge avec la montée de la régulation providentialiste, mais plutôt que seule la transformation de cette dernière, des relations de pouvoir et des modes d'action en son sein, permettaient le passage à l'État-providence.

Une société civile cléricalisée

La société civile québécoise qui émerge des affres de la dépression économique des années 1930 arbore un caractère clérical tant au niveau de son espace discursif que de son réseau associatif. Ce dernier prend la forme d'un vaste complexe d'organisations[27] centré autour de la paroisse, contrôlé en partie par les autorités ecclésiastiques et tourné résolument vers la défense et la mise en valeur des principes de la doctrine sociale de l'Église. Le clergé est présent dans le mouvement syndical, il encadre la jeunesse à travers différentes

---

26 Anne Légaré et Nicole Morf, *La Société distincte de l'État. Québec-Canada 1930-1980*, LaSalle, Hurtubise HMH, 1989, p. 135.

27 Notons que nous utilisons les termes d'organisation ou de mouvement dans les prochaines parties afin de simplifier la lecture. Nous ne considérons pas pour autant que la société civile à cette époque n'était composée que de mouvements sociaux comme les mouvements ouvrier, catholique et étudiant. La société civile québécoise de l'époque comporte également des groupes de pression (Union Catholique des cultivateurs, Chambres de commerce), des clubs sociaux (Kiwanis, Optimistes), des associations d'entraide (Chevaliers de Colomb, Saint-Vincent-de-Paul), des partis politiques (de l'Union nationale à la Ligue d'Action civique) et des médias (de *Cité libre* à *Tradition et Progrès)*. Notons également que l'histoire de plusieurs de ces composantes de la société civile reste à faire et c'est pourquoi nous limiterons notre analyse dans le cadre du présent essai à ces éléments majeurs que sont les mouvements sociaux, les groupes de pression, l'Église et les médias.

organisations, et veille à ce que les composantes de la société civile qui ne sont pas sous son contrôle, tels les groupes de pression, les médias, les clubs sociaux ou les partis politiques, respectent certaines valeurs jugées essentielles au maintien du dogme catholique. Le discours émanant des organisations catholiques n'est pas cependant monolithique, bien que le haut clergé exerce un encadrement afin d'éviter tout débordement. Au sein même de l'Église s'affrontent différents courants de pensée et les années 1940 marquent le début d'un processus de renouveau majeurs de ces institutions dans le sens d'une plus grande prise en charge par les laïcs de la propagation du message chrétien[28]. De plus, les modes d'action de ces organisations tendent à se modifier progressivement. Longtemps limités à des campagnes de moralité publique misant sur la condamnation de gestes répréhensibles plutôt que sur la défense d'intérêts propres aux membres de ces organisations, les regroupements catholiques tendent à vouloir intégrer des actions à caractère social sur le mode d'une insertion dynamique dans le milieu[29].

Les représentations du monde mises de l'avant au sein de la société civile à cette époque, tant par les organisations religieuses que par les organisations patronales ou encore par une certaine presse, sont au diapason de la réalité socio-économique d'un Québec qui vit une deuxième vague d'industrialisation et d'urbanisation. En effet, l'Église propage un discours qui s'accorde bien aux intérêts de la libre-entreprise et de l'Union nationale, -de retour au pouvoir en 1944-, qui refusent le passage au «paternalisme d'État». Elle proclame en effet la nécessaire soumission à la Providence, les vertus de la charité privée, l'éthique du travail, le bienfait de relations harmonieuses entre ouvriers et patrons, et l'importance de la soumission à l'autorité[30]. Ce discours est également celui du patronat, de certains journaux, des notables des milieux ruraux qui sont parfois également actifs dans les organisations d'entraide, bref de tous ceux pour qui l'essentiel est de

---

[28] Bernard Fournier, «S'engager dans la Jeunesse étudiante catholique dans les années quarante» dans Raymond Hudon et Bernard Fournier [éd.], *Jeunesses et politique*, Paris et Ste-Foy, Presses de l'Université Laval et L'Harmattan, 1994, p. 190.

[29] Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain. Tome II*, Montréal, Boréal Express, 1986, p. 91.

[30] Léon Dion, *Québec 1945-2000*, *op. cit.*, p. 69.

protéger l'initiative individuelle face aux dangers que peut représenter pour leur position dans l'échelle sociale une intervention massive de l'État.

L'État québécois, loin d'être en décalage par rapport aux caractéristiques socio-économiques de l'époque, tend à refléter dans ces pratiques à la fois le discours et les structures de pouvoir propre à la société civile québécoise d'alors. La régulation libérale qui le caractérise à cet époque est d'ailleurs basée sur les notions de renoncement de l'acteur à ses appétits émancipateurs, sur la valorisation des valeurs de travail, de discipline, sur l'idée que l'individu est redevable envers sa société[31], bref sur des valeurs qui sont à plusieurs égards similaires au discours qui émane de la société civile. Malgré cette apparente harmonie entre cette dernière et l'État, on ne peut pour autant parler d'un société civile forte en mesure de limiter les agissements d'un pouvoir parfois autoritaire. Le développement industriel basé sur l'initiative individuelle qu'encourage l'État québécois d'alors, bien que balisé par le cadre politique démocratique, s'accompagne tout de même d'interventions à caractère répressif du pouvoir politique afin de s'assurer qu'aucun regroupement de la société civile ne partageant pas les idéaux du discours dominant, telles que les organisation syndicales, ne puissent entraver l'accélération de l'accumulation capitaliste. Certaines de ces actions de l'État entraînent des actes d'incivilités de la part de certaines organisations de la société civile comme en témoignent les actions violentes observées à l'occasion des grandes grèves que furent celles d'Asbestos, de Louiseville ou de Murdochville.

Ce ne sont cependant pas tant ces actes relativement isolés ou l'incivilité dans les relations entre les partisans des deux grands partis politiques qui sont les éléments les plus représentatifs de la faiblesse de la société civile de l'époque, mais plutôt la difficulté de dette dernière à résister aux abus de l'État, l'incapacité de certaines organisations à défendre en priorité les intérêts de leurs membres et le pluralisme limité qui règne dans la société québécoise au niveau des

---

[31] Jacques Beauchemin, «Les formes de l'État et la production de l'éthique sociale dans la perspective de la sociologie politique», *Politique et Sociétés*, vol. 16, no 2, 1997, pp. 76-80.

discours émanant des différents regroupements associatifs. Le paradoxe de la société québécoise de l'époque est le suivant: elle est représentée dans le discours public comme une société qui exige l'unanimisme face à la doctrine officielle émanant des représentants de la communauté, alors qu'elle rejette toutes possibilités que cette même communauté puisse avoir des intérêts socio-économiques communs à défendre. Tout dans la doctrine est affaire de respect du citoyen pour les intérêts supérieurs de la société, ou encore de la nation canadienne-française, alors qu'au même moment, l'utilisation par la sphère politique et la sphère économique de cette même doctrine tend à dissoudre la communauté pour favoriser l'exaltation d'un individualisme contraignant les possibilités de développement collectif par l'action de l'État.

Penser l'État-providence dans le Québec de cette période nécessitait donc dans un premier temps la possibilité de concevoir le Québec comme une société où s'affronte démocratiquement différents regroupements plutôt que comme une communauté nationale exigeant l'unanimité. Il fallait en particulier que le discours émanant de l'Église soit vu non pas tant comme une vérité absolue, mais plutôt comme un discours idéologique parmi tant d'autres. La société québécoise devait être refaçonnée dans un deuxième temps de façon à ce que le discours dominant soit celui de la solidarité, de l'égalité, de l'autonomie et de la tolérance essentiel au passage à l'État-providence[32]. C'est la transformation de la société civile québécoise au cours des années 1940 et 1950 dans le sens d'une plus grande autonomie, tant au niveau de la vie associative que du discours qui y émane, qui allait contribuer, au-delà de l'élection de Jean Lesage, à rendre légitime l'idée d'une modification substantielle des contours de l'exercice étatique au Québec. Cette transformation, loin de suivre un quelconque parcours linéaire, ou encore d'être portée par un groupe limité d'acteurs, allait être le fruit d'un long cheminement parfois chaotique comme d'actions ambivalentes de différents regroupements, au sein d'une société en transition dont la particularité tenait sans

[32] *Ibid.*, pp. 80-84.

doute, pour reprendre Daniel Salée, dans la manière dont l'ancien et le nouveau semblaient imbriqués l'un dans l'autre[33].

La société civile et le passage à la régulation providentialiste

La régulation providentialiste est basée sur cette idée d'une solidarité et d'une identité commune à l'ensemble des habitants d'un territoire qui s'exprime par l'intermédiaire de l'État, cette institution en mesure de garantir une juste répartition de la richesse et des possibilités de prise de parole essentielle à l'égalité de l'ensemble des membres de cette communauté. Comme l'affirme Jacques Beauchemin:

> La société providentialiste fait l'expérience de la démocratie en action (élargissement du droit et d'association, accessibilité à la parole et aux institutions); elle éprouve pour la première fois le sens véritable de la justice et de l'égalité à travers ces multiples tentatives d'égalisation des chances et de promotion sociale des groupes défavorisés, le tout placé sous le signe de l'égalité et de la solidarité[34].

Les valeurs propres à la régulation providentialiste sont donc à plusieurs égards similaires aux valeurs d'une société civile forte que nous avons précédemment mentionnées: autonomie, communication, association et civilité dans les relations entre les citoyens. L'étude de certaines institutions de la société civile tend d'ailleurs à confirmer que la société québécoise de l'époque évoluait vers une nouvelle conception de la vie dans une société démocratique et pluraliste qui allait faciliter les transformations au rôle de l'État.

---

[33] Daniel Salée, «Reposer la question du Québec? Notes critiques sur l'imagination sociologique?», *Politique*, no 18, 1990, p.90.

[34] Jacques Beauchemin, «Les formes de l'État et la production de l'éthique sociale», *op. cit.*, pp. 80-84.

Le duplessisme et l'idéologie anti-étatiste qu'il portait se caractérisant entre autre par la proximité des liens qui unissent l'Union nationale au clergé, la modification de la société civile dans le sens d'une acceptation des principes centraux de la régulation providentialiste présupposait dans un premier temps la laïcisation de nombreuses organisations ou encore l'apparition de nouveaux regroupements. Il importait en fait de mettre sur pied des groupes associatifs qui puissent s'opposer sur la place publique à la volonté d'une partie du clergé de maintenir un rôle déterminant dans la sphère publique de par le contrôle institutionnel et idéologique qu'il pouvait exercer sur de nombreuses organisations de la société civile. Les années d'après-guerre sont d'ailleurs marquées par l'affranchissement de nombreux groupes de la tutelle de l'Église et le développement d'un véritable pluralisme institutionnel. Ce redéploiement s'inscrit dans une société particulière, le Québec, où le clergé fut longtemps responsable de la prise en main des charges sociales que l'État libéral confinait à la sphère privée: l'éducation, la santé, les services sociaux.

Loin d'être entravée par l'Église, cette mise au rancart de la tutelle religieuse sur l'organisation de la société civile se fait parfois avec l'autorisation de cette dernière puisque la taille de ses effectifs ne lui permet plus de répondre à l'ensemble des besoins naissant de l'explosion démographique et de l'urbanisation croissante que connaît le Québec à cette époque. La Confédération des travailleurs catholiques canadien (CTCC), créée originalement par l'Église afin de récupérer le militantisme religieux, devient d'ailleurs à partir des années 1950 le représentant de ce renouveau des institutions sociales, s'imposant suite à une série de conflits comme l'un des emblèmes de l'opposition au duplessisme. Cette distanciation progressive de nombreuses institutions de l'emprise de l'Église se fait parfois brutalement au sein d'organisation qui n'ont pas à leur tête de jeunes membres de la nouvelle classe moyenne comme Jean Marchand ou Gérald Pelletier, mais des hommes et des femmes peu éduqués provenant tant du milieu urbain que du milieu rural[35]. Le Cercle des fermières rompt par exemple avec l'épiscopat qui considère que son

[35] William D. Coleman, *The Independence Movement in Quebec, 1945-1980, op. cit.*, p. 8.

action n'est pas en règle avec la doctrine sociale de l'Église. Le clergé tentera même de mettre sur pied une organisation rivale, l'Union catholique des fermières, dont l'influence demeurera limitée[36].

Le tissu associatif de la société civile se consolide également dans les années 1950 avec la création d'une série d'organisations étudiantes, coopératives et syndicales, qui deviennent rapidement des lieux de contestation du duplessisme. Leurs actions contribuent à embarrasser ou à faire reculer l'Union nationale à plusieurs occasions. De la campagne en 1952 de la CTCC pour faire battre des candidats de l'Union nationale jugés ennemis de la classe ouvrière[37] aux pressions populaires qui obligent Duplessis en 1959 à adhérer au programme d'assurance-chômage du gouvernement fédéral, les contestations prennent différentes formes et semblent se multiplier, principalement à partir de 1957, alors qu'une récession s'abat sur l'Amérique du nord et que la stratégie gouvernementale de développement économique apparaît dépassée. Les médias jouent également un rôle important dans cet éveil de la population aux inégalités de traitement qui caractérisent le duplessisme et permettent en particulier aux citoyens de s'imaginer comme étant membre d'une collectivité plus grande dont il importe de défendre les intérêts. De nouvelles valeurs, de nouvelles conceptions du Québec circulent ainsi à travers les diverses couches de la population et contribuent à favoriser l'émergence d'une nouvelle solidarité québécoise[38]. L'arrivée de la télévision au début des années 1950 brise en particulier l'isolement de pans entiers de la population et contribue à briser une série de mythes populaires par l'éducation des masses[39].

La société civile qui se développe dans les années 1950 est donc plus forte, plus autonome, et par conséquent, plusieurs de ces composantes sont en mesure de jouer un rôle politique plus

---

36 Yoland Cohen, *Femmes de parole*, Montréal, Le Jour, 1990, pp. 46-71.

37 Gérard Boismenu, *Le Duplessisme. Politique économique et rapports de force, 1944-1960*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1981, pp. 380-381.

38 Paul-André Linteau, *Histoire du Québec contemporain*, *op. cit.*, p. 368.

39 Roch Denis, «Une révolution pas si tranquille... avant 1960» dans Jean-François Léonard [éd.], *Georges-Émile Lapalme*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1988, p. 65.

important dans la sphère publique. Il n'est d'ailleurs pas inutile de noter que plusieurs organisations interviennent publiquement pour proposer différentes réformes que reprendra à son compte un Parti libéral soucieux de rassembler les forces vives de la société civile. Les recommandations de ces groupes annoncent à plusieurs égards les grandes transformations de la Révolution tranquille. De l'Union des cultivateurs catholiques à la Société Saint-Jean-Baptiste, plusieurs regroupements de la société civile exigent la création d'un ministère de l'éducation, la création d'un régime d'assurance-santé ou encore l'intervention de l'État dans l'économie afin de promouvoir le développement du capital autochtone[40]. Les revendications de certains alliés historiques de l'Union nationale en faveur d'une intervention plus musclée de l'État, entre autre parmi les agriculteurs et les organisations patronales, contribuent ainsi à mettre sur pied au sein de la société civile une large coalition en faveur du passage à l'État-providence. C'est afin de répondre à ces changements dans l'opinion publique que le successeur de Duplessis, Paul Sauvé, amorce durant son cours passage à la tête de l'État une série de réformes. S'il ne fait aucun doute que les activités de ces différents acteurs ont contribué à la remise en question des politiques duplessiste et ont permis de sensibiliser la population aux intérêts qu'elle pourrait retirer du passage à l'État-providence, il serait cependant réducteur de limiter l'analyse à une lecture politiste de leurs actions. Car au-delà de ces luttes politiques qui ont un impact certain, c'est également une nouvelle représentation du rapport entre le citoyen et sa communauté que mettent de l'avant ces organisations par leurs modes d'action.

Dans une remarquable analyse de l'évolution de la Ligue ouvrière catholique canadienne, Jean-Pierre Collin a d'ailleurs démontré la transformation des modes d'action et de l'idéologie d'une des composantes de la société civile québécoise de la période «pré-révolutionnaire». Cet organisme d'entraide des familles ouvrières tente ainsi d'intéresser ses membres «à une pédagogie de la prise en charge et de la participation qui cherche à traduire le slogan «Entre

---

[40] Pour un excellent compte rendu des revendications émanant de la société civile, voir Jean-Louis Roy, *La Marche des Québécois. Le temps des ruptures (1945-1960)*, Montréal, Leméac, 1976, 383p.

eux, par eux, pour eux».[41] L'engagement social qui marque les groupes catholiques de l'époque, parfois au détriment de l'action apostolique, ne s'inscrit pas seulement dans une volonté de transformation politique qui puisse s'opposer au discours d'une élite cléricalisée trop prompte à souligner l'importance de la stabilité et du respect de l'ordre , mais également dans une «vaste entreprise d'éducation sociale et de prise de conscience collective[42].» Cette prise de conscience tend à faire de la solidarité un élément primordial de la vie en société. L'importance de la délibération, élément essentiel d'une société à haut degré de civilité, de même que l'emphase toujours plus grande accordée à la connaissance par l'entremise de l'éducation, a pour effet indirect de contribuer à remettre en question le pouvoir de l'Église dans la gestion de la solidarité sociale. En effet, elle tend à présenter cette dernière sous l'angle d'une institution comme une autre, appelée à justifier ses opérations dans le cadre du débat public. Dans cette optique, il revient à l'État, non pas tant comme défenseur d'une tradition à conserver, mais comme arbitre entre les différentes options qui s'opposent en vue de la modification de la gestion du domaine social, d'agir en tenant compte des rapports de force et de l'opinion publique. Il devient par le fait même l'acteur central de la vie de la collectivité, celui qui est appelé à prendre en main la gestion des questions sociales si cela est le souhait de larges secteurs de la société civile.

Les organisations mentionnées précédemment ne sont évidemment pas les seuls acteurs de ce grand brassage qui secoue la société québécoise de l'époque. Les intellectuels, les artistes, les journalistes ou encore des forces d'opposition politique jouent un rôle important. D'autres regroupements s'opposent aux transformations de la gestion de la vie sociale québécoise, principalement à la fin des années 1960, alors que les secteurs de la société civile favorables à l'État-providence semblent gagner la bataille de l'opinion publique. On constate cependant dans l'ensemble que ces confrontations se font au sein d'institutions de la société civile, sur le mode de la civilité, dans la

---

41 Jean-Pierre Collin, *La Ligue ouvrière catholique canadienne*, *op. cit.*, p. 88.

42 Jacques Cousineau, *L'Église d'ici et le social, 1940-1960*, Montréal, Bellarmin, 1982, p. 154.

mesure où la dissidence individuelle est tolérée et que l'avenir est ouvert à interprétation, à débat. La question de la civilité dans les rapports politiques et sociaux prend d'ailleurs de l'importance tout au long des années 1950. La Fédération Nationale des Ligues du Sacré-Coeur amorce d'ailleurs en prévision des élections de 1960 une campagne en faveur de relations entre les partis politique qui seraient dépourvues d'insultes ou d'insinuations malveillantes[43] La période correspond donc au développement d'une nouvelle culture politique qui émane de la société civile et qui permet de donner un caractère légitime aux réformes du Parti libéral. Comme l'affirme Fernand Dumont :

> Le mouvement coopératif, les syndicats, *Cité Libre*, les sessions annuelles de l'Institut canadien des affaires publiques, des émissions de Radio-Canada, tant d'autres lieux et de moyens d'influence poussaient vers une représentation de la démocratie faisant appel, en marge ou à l'encontre des partis, à la présence quotidienne des citoyens dans la politique. Le Parti libéral qui prit le pouvoir en 1960 a largement entériné ces courants d'opinion[44]

L'opposition croissante au régime de l'Union nationale et l'incorporation des revendications de la société civile dans son programme politique permettent au Parti libéral de constituer par le suffrage ce que Gérard Boismenu qualifie de «bloc de classes» comprenant les forces d'opposition à la réaction et les forces de réforme développées au sein des masses populaires[45] . De nombreuses réformes mises en place à l'occasion des deux mandats du gouvernement libéral apparaissent d'ailleurs comme l'adoption logique de revendications émanant de différents secteurs de la société civile: réforme du code du travail, inclusion de représentants

---

[43] Herbert F. Quinn, *The Union Nationale. Quebec Nationalism from Duplessis to Lévesque*, Toronto, University of Toronto Press, 1979, p. 178.

[44] Fernand Dumont, «Une révolution culturelle» dans Fernand Dumont et al. [éd.], *Idéologies au Canada français. Tome I. La Presse. La Littérature*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981, p. 15.

[45] Gérard Boismenu, *Le Duplessisme. Politique économique et rapports de force, 1944-1960*, *op. cit.*, p. 390.

syndicaux à l'intérieur de conseils d'administrations de sociétés d'État, mise en place de commission d'enquête en ce qui concerne l'éducation ou de la répartition des richesses (COEQ, BAEQ), modification des pratiques électorales . La mise en chantier de ces réformes se fait selon les idéaux de la participation, de la représentation et de l'autonomie longtemps développés au sein de la société civile.

Conclusion

Cet article visait à démontrer que la Révolution tranquille fut le fruit d'une modification de la société civile qui a rendu possible le passage à la régulation providentialiste. En particulier, cette transition fut rendue possible par le renforcement du tissu associatif de la société civile et, par l'é.mergence en son sein de nouvelles représentations du monde et de certaines formes de civilité basées sur de nouveaux modes d'action. Si de larges secteurs de la société québécoise sont restés fidèles aux idéaux que véhiculaient Maurice Duplessis et ont maintenu leur appui à l'Union nationale lors de l'élection de 1960, il n'en demeure pas moins que l'action de la société civile avait permis de légitimer la perspective d'une transformation des formes de cet État québécois devenu le point de convergence d'une société dont l'identité était en mutation. La Révolution tranquille ne peut donc être que le début d'un processus de modernisation de la société par l'action de l'État dans la mesure où les entités constituantes de la société civile sont déjà libérées en grande partie de la prédominance du clergé dans le contrôle de leurs revendications et que de larges secteurs en son sein exigent et proposent des solutions de rechange à la régulation libérale.

La Révolution tranquille représente donc une modification du mode de régulation politique et sociale comme cela s'est produit dans l'ensemble des pays occidentaux suite à la Deuxième Guerre mondiale. Le caractère distinct du Québec tient au fait que l'absence d'un véritable pluralisme au sein de la société civile et la faiblesse de cette dernière par rapport à l'État ont retardé l'avènement d'une

régulation providentialiste qui était déjà bien engagée à Ottawa et dans certaines provinces. Nous avons ainsi voulu démontrer que la Révolution tranquille est survenue grâce à la mobilisation de nombreux éléments de la société civile. Si la Révolution tranquille est menée par une élite technocratique, les transformations sociales qu'elle amorce constituent une réaction aux exigences et aux nouvelles valeurs de cette dernière. Si elle est supportée par de larges pans de la population, c'est en partie parce que le discours qu'elle véhicule correspond à des valeurs, à des représentations de la collectivité québécoise qui circulent au sein de la société civile.

Le Québec des années 1960 n'aurait pas été ce qu'il fut sans la mobilisation des forces dynamiques de la société civile. Cependant, la collectivité québécoise tend à oublier que de nombreuses luttes qui ont marqué les années soixante et soixante-dix tirent leur racine de la politisation de ces sujets dans les années 1940 et 1950 : le logement, la place de la femme, les revendications de nouvelles formes de création artistique de même que les luttes ouvrières. Le retour en force du concept de société civile nous apparaît un moyen de remettre au premier plan de notre histoire ceux qui se font parfois ni voir, ni entendre, mais qui jouent un rôle capital dans la modification de l'espace public.